

Image not found or type unknown



Forclusion et surendettement injonction d'huissier

Par **natacha**, le **29/10/2009** à **14:45**

Bonjour,
suite à ma dernière question j'ai eu une réponse d'un avocat qui me conseillait de demander conseil à un avocat. Si j'en avais eu les moyens c'est ce que j'aurais fait en tout premier lieu et je pense que si les personnes qui sont sur ces forums le sont, c'est justement parcequ'ils n'ont pas les moyens de prendre un avocat. alors c'est l'histoire du serpent qui se mord la queue .
Enfin merci quand même d'avoir lu ma question